

REGLEMENT CHALLENGE SENIOR ANNEE 2018-02-19

Compétition ouverte à tous les seniors hommes et femmes avec leurs moyens de paiement habituel. Toutes les journées (dates sur le site et sur affichage) seront en semaine, le matin avec départ en shoot gun à 9h. Repas obligatoire (sauf cas exceptionnel) à 23€ (plat, dessert, vin et café). Les droits de jeu seront de 6€ pour les AS et 12€ les autres participants

Inscription sur le site et sur affichage à l'accueil

Il y aura pour chaque journée un classement en brut et en net (homme et femme en commun).

Cette compétition comptera aussi pour un classement final en éclectique qui se déroulera au mois d'octobre. Il y aura au total 9 journées, une tous les mois, première en mars.

A la fin de chaque repas, une remise de lots de l'AS pour les premiers en brut et les premiers en net. Pour les journées où il y aura plus de vingt participants, un tirage au sort sera fait et l'heureux gagnant aura son repas offert.

En plus des lots AS le golf offre 5 seaux de balles pour le vainqueur en brut et en net.

Chaque joueur pourra faire autant de partie qu'il souhaite, seule la meilleure performance par trou sera comptabilisée pour la finale.

Dates des compétitions :

19/03, 27/04, 14/05, 12/06, 19/07, 02/08, 28/08, 21/09, 25/10.